

Création de S.E.L.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC BQUE PRIVÉE AIX EN PROVENCE, IMMEUBLE VENDOME ROTONDE 120 AVENUE NAPOLEON BONAPARTE 13100 AIX EN PROVENCE déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

MME SAUVAT VIRGINIE , gérant de la société 1830 AVOCATS , S.E.L.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 73 RUE SAINT JACQUES 13006 MARSEILLE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	SAUVAT VIRGINIE 83 BD DU REDON LA ROUVIERE BAT B7 13009 MARSEILLE
Nombre de parts	5000
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18815 00052712102 90 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST06B

ANNE CATHERINE DUMINY
ATTACHÉE DE CLIENTÈLE

0442656624

CIC LYONNAISE DE BANQUE
Immatriculé
120 Avenue
13100

Création de S.E.L.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC BQUE PRIVEE AIX EN PROVENCE, IMMEUBLE VENDOME ROTONDE 120 AVENUE NAPOLEON BONAPARTE 13100 AIX EN PROVENCE déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

MME SAUVAT VIRGINIE , gérant de la société 1830 AVOCATS , S.E.L.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 73 RUE SAINT JACQUES 13006 MARSEILLE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	SAUVAT VIRGINIE 83 BD DU REDON LA ROUVIERE BAT B7 13009 MARSEILLE
Nombre de parts	5000
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18815 00052712102 90 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 décembre 2023

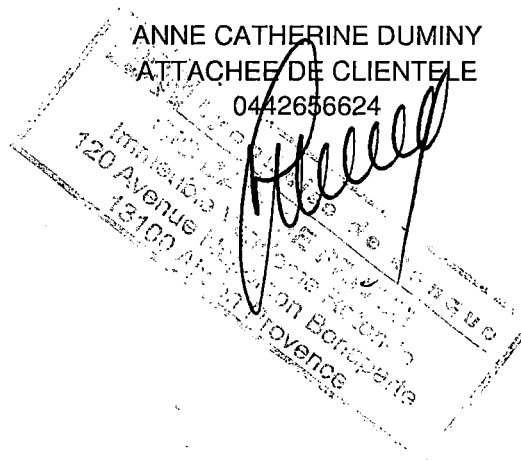
Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST06B

[Signature]



CIC BQUE PRIVÉE AIX EN PROVENCEIMMEUBLE VENDOME ROTONDE 120 AVENUE NAPOLEON BONAPARTE 13100 AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 65 66 20 FAX 04 42 91 58 90 ✉ 18815@cic.fr BIC : CMCIFRPP**Création de S.E.L.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC BQUE PRIVÉE AIX EN PROVENCE, IMMEUBLE VENDOME ROTONDE 120 AVENUE NAPOLEON BONAPARTE 13100 AIX EN PROVENCE déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

MME SAUVAT VIRGINIE , gérant de la société 1830 AVOCATS , S.E.L.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 73 RUE SAINT JACQUES 13006 MARSEILLE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	SAUVAT VIRGINIE 83 BD DU REDON LA ROUVIERE BAT B7 13009 MARSEILLE
Nombre de parts	5000
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10096 18815 00052712102 90 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :


- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 décembre 2023

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)



JST06B

ANNE CATHERINE DUMINY
ATTACHÉE DE CLIENTELE120 Avenue Vendôme
0442656624